



**Demande d'adhésion à
L'Association professionnelle
des diffuseurs de spectacles**

Informations générales :

Nom de l'organisme :
Représentant(e) de l'organisme :
Titre :
Adresse :
Ville :
Code postal :
Numéro de téléphone :
Courriel :
Site internet :

Statut de l'organisme :

OBNL
Société d'État
Service municipal
Service d'un établissement scolaire
Coopérative
Privé

Catégories de membres :

Membre actif	Membre réseau
Pluridisciplinaire	Pluridisciplinaire
Spécialisé	Spécialisé
Membre associé	Membre compagnon
Membre affilié	

Documents à fournir :

- ❖ Une lettre d'intention signée par le représentant de l'organisme qui précise les éléments suivants :
 - La catégorie de membre souhaitée (voir les définitions plus bas);
 - Les raisons qui motivent cette demande;
 - Un détail des activités de promotion des arts de la scène qui sont déployées au cours d'une année. (*Il peut s'agir de présenter le ou les types de public rejoint, le travail de médiation culturelle effectué ou les partenariats développés avec le milieu, les campagnes de promotion des offres de spectacles, etc.*)
- ❖ Une description de la ou des salle(s) de spectacles où la programmation est offerte (*nom et jauge de chaque salle, statut, propriété ou location, etc.*);
- ❖ La mission artistique de l'organisme ainsi que ses perspectives de développement;
- ❖ Les états financiers de la dernière année complétée;
- ❖ La programmation de la dernière année complétée;
- ❖ La liste des membres du CA;
- ❖ Une résolution des membres du CA de l'organisme demandeur appuyant la demande d'admission et désignant un représentant de l'organisme;
- ❖ Les plan(s) de salle(s) et les fiche(s) technique(s);

Vous devez absolument vous créer un profil d'organisme sur [Scène Pro](#).

Envoyez ce formulaire et les documents à fournir à [Marie-Line Gagné, Coordonnatrice du service aux membres et formation](#).

En devenant membre de RIDEAU, vous vous engagez également à respecter le [code d'éthique de l'association](#).

Consultez la grille de [tarif de cotisation ici](#).

Descriptifs des catégories de membres :

Membres actifs :

Pour se qualifier comme **membre actif pluridisciplinaire**, une organisation doit :

- Être à but non lucratif;
- Avoir comme objectif principal la diffusion et la promotion de spectacles;
- Présenter des spectacles issus d'une variété de disciplines des arts de la scène.

Pour se qualifier comme **membre actif spécialisé**, une organisation doit :

- Être à but non lucratif;
- Avoir comme objectif principal la diffusion et la promotion de spectacles;
- Présenter des spectacles issus de l'une ou l'autre des disciplines des arts de la scène.

RIDEAU entend par **promotion de spectacles** :

- Un effort réel à diffuser et faire connaître sa programmation auprès du public à l'aide d'outils papier ou numérique;
- Un engagement démontrable dans le développement des disciplines des arts de la scène et du public. (Médiation culturelle, programmation jeune public, rencontre-causerie, classe de maître, lancement de programmation, résidence d'artistes, implication citoyenne, etc.).

RIDEAU entend par une **variété de disciplines** des arts de la scène :

- La diffusion de spectacles issus d'au moins trois des disciplines suivantes : théâtre, danse, musique, chanson, cirque, variétés, humour.

Membres associés :

Pour se qualifier comme **membre associé**, une organisation doit :

- Être une personne morale légalement constituée;
- Avoir comme objectif l'animation de son milieu ou de sa communauté par l'entremise de spectacles des arts de la scène;
- Présenter des spectacles issus d'une variété de disciplines des arts de la scène.

RIDEAU entend par animation de son milieu ou de sa communauté, le fait de prioriser le divertissement de la population.

Membres compagnons :

Pour se qualifier comme **membre compagnon**, une organisation doit :

- Être une personne morale légalement constituée;
- Compter parmi ses activités régulières la diffusion de spectacles des arts de la scène.

*Note : Pourrait aussi être considéré comme membre **compagnon**, un diffuseur dont la pratique est émergente, mais dont le souhait est de développer son expertise dans le but d'acquérir un statut de membre actif à moyen terme.*

RIDEAU entend par activité régulière :

- Une activité complémentaire et récurrente de diffusion d'un des arts de la scène qui, si elle ne constitue pas une source première de revenu, nécessite toutefois un effort de promotion et de développement de public et une prise de risque.

Membres réseau :

Pour se qualifier comme **membre réseau pluridisciplinaire**, une organisation doit :

- Être un regroupement d'organisations dédiées à la diffusion et à la promotion d'une variété de disciplines des arts de la scène;
- Avoir pour objectif principal la promotion et la valorisation de la diffusion.

Pour se qualifier comme **membre réseau disciplinaire**, une organisation doit :

- Être un regroupement d'organisations dédiées à la diffusion et à la promotion de l'une ou l'autre des disciplines des arts de la scène;
- Avoir pour objectif principal la promotion et la valorisation de la diffusion.

RIDEAU entend par valorisation de la diffusion :

- Un engagement et effort réel à défendre et faire reconnaître la profession de diffuseur des arts de la scène et les enjeux qui y sont liés.

Membres affiliés :

Un **membre affilié** de RIDEAU doit être une organisation ou un regroupement d'organisations dédiées à la diffusion et à la promotion de spectacles des arts de la scène, œuvrant à l'extérieur du territoire du Québec.